

Chelems de Noël



Pour les fêtes qui s'annoncent, je vous souhaite de bons chelems. Enfin... Je me suis mal exprimé. Je vous souhaite des chelems qui gagnent et des chelems que vos adversaires chutent. Parce qu'en réalité c'est sans doute ce dont vous avez le plus besoin.

Deux chelems virgule six, toutes orientations confondues, par segment de seize donnes. Tel était le résultat, il y a quelques années, d'une statistique menée par François Colin dans la banque de donnes dont il disposait, créée à partir des championnats internationaux de ces quinze dernières années. Si l'on pense que dans ce chiffre figurent tous les chelems "évidents", qu'ils soient sur table ou qu'ils chutent, le nombre de points échangés sur les donnes de chelems ne devrait pas être si important.

C'est l'inverse que l'on observe, tout particulièrement quand le niveau du match s'élève. Pourquoi ? Parce que nombreuses sont les autres donnes sur lesquelles l'écart ne se fait pas. Déclarer 3 Sans-Atout ou une manche majeure est une action qui ne demande pas souvent de talent particulier. Gagner - ou faire chuter - ledit contrat est plus fréquemment le résultat du placement des cartes ou du partage des couleurs que de la suprême habileté du déclarant ou du défenseur.

Pour les chelems, en revanche, on observe assez fréquemment une différence de traitement des mains, liée soit au système, soit au jugement. Comme le nombre de points imp en jeu est important, les écarts se creusent. Ajoutons que le résultat n'est pas toujours équitable. Et ce ne sont pas Hervé Vinciguerra et Christian Mari, éliminés en Sélection sur l'avant-dernière donne parce que leurs adversaires de l'instant furent les seuls à déclarer un grand chelem, légèrement en dessous de la cote mais gagnant, qui me contrediront.

Ce qui me pousse à me poser plusieurs questions. La première est régulièrement évoquée par nos meilleurs joueurs. Ne faudrait-il pas neutraliser les donnes de chelem où le résultat n'est pas très éloigné du pile ou face dans les épreuves de Sélection ? D'aucuns répondront, avec un certain bon sens, que la chance ou la réussite sont des qualités essentielles à celui qui veut briller dans ce qui reste malgré tout un jeu.

Il reste alors à parler du mode de calcul des points au bridge. Il est temps de le réformer. Foin du nouveau barème inventé par WBF ! Allons vers une plus grande simplicité : allouons 2 points à l'équipe qui gagne la donne, 1 point à chaque équipe en cas d'égalité et 0 si la donne est perdue. À faire ainsi disputer un tournoi par paires à deux tables, on redonnera la même importance à toutes les donnes.

Et, bonus non négligeable, on permettra à des spectateurs non spécialistes de suivre l'évolution du score et de s'intéresser à un match de bridge. Mais je m'égaré. Qui, parmi nos dirigeants internationaux d'aujourd'hui, considère la médiatisation de notre jeu comme une priorité ?

Passez de bonnes fêtes, à l'année prochaine !



le Bridgeur La référence du bridge

27, rue du Quatre-Septembre - 75002 Paris Internet <http://www.lebridgeur.com> email revue@lebridgeur.com Téléphone 01 42 96 25 50 Télécopie 01 40 20 92 34

Directeur de la publication Antoine Hébrard Directeur de la rédaction Philippe Cronier (8745) Secrétaire générale de rédaction Muriel Clément (8742)

Rédacteur en chef adjoint Vincent Labbé (8738) Abonnements Sophie Makeiew (8734) (voir page 32 et 49) Publicité au magazine Muriel Clément (8742)

ADMINISTRATION : Directeur général Karine Meyer-Naudan (8733) **Comptabilité** Christine Lemoine (8739) **COMMERCIAL :** Responsable des achats Anne Pinchon (8740) **Boutique Paris :** Sandrine Veyssière (8736) **Boutique Bruxelles :** Christine Deknudt **Ventes par correspondance** Maïté Loï (2550) **Expéditions** Jean-François Ruiz et Viral Parekh **Mise en page** Bela Vista* **Impression** Imprimerie Léonce Deprez ZI de Ruitz - 62620 Barfin

Chaque service est joignable directement au 01 42 96 suivi des quatre chiffres entre parenthèses.

Magazine mensuel, le 15 de chaque mois, sauf en août